

Groupe de travail et service national Abus dans le contexte ecclésial (GT et service Abus)

Rapport annuel 2025



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

Groupe de travail et service national Abus dans le contexte ecclésial (GT et service Abus)

✠ *Charles Morerod, représentant de la CES*

✠ *Joseph M. Bonnemain, responsable de secteur, représentant de la CES*

Davide Pesenti, Secrétaire général CES (à titre consultatif)

Stefan Loppacher, responsable du service, secrétaire exécutif

Le GT Abus est l'organe stratégique chargé de la mise en oeuvre de différentes mesures contre les abus ainsi que de projets nationaux de traitement et de prévention. Il est composé de représentants de la CES, de la RKZ et de la Conférence des communautés religieu-

ses et autres communautés de vie consacrée en Suisse (KOVOS). Les trois associations faïtières gèrent conjointement le service Abus. Celui-ci gère le secrétariat exécutif du groupe de travail et du comité consultatif interdisciplinaire et se base auprès de la RKZ à Zurich.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS 2025

Toni Brühlmann, président, psychothérapeute

✠ Mgr Joseph M. Bonnemain, responsable du dossier « Abus sexuels dans le milieu ecclésiastique » à la Conférence des évêques suisses

Myriam Caranzano, membre du Gruppo di Ascolto per Vittime di Abusi in Ambito Religioso (GAVA), médecin, experte en prévention

Christoph Erdös, avocat, expert en droit de l'aide aux victimes

Beryl Niedermann, avocate, juge au Tribunal administratif du canton de Zurich et présidente de la Commission de recours de la Corporation catholique romaine de Zurich

Jacques Nuoffer, psychologue, président de la SAPEC

Vreni Peter, présidente de la Communauté d'intérêts pour les victimes d'abus dans le milieu ecclésiastique (IG-MiKU)

Regula Schwager, psychothérapeute SBAP/ASP

Adresse postale :

Comité d'experts de la CES « Abus sexuels dans le milieu ecclésiastique », Hirschengraben 66, 8001 Zurich

Priorité annuelle : Révision en profondeur des directives relatives aux abus sexuels dans le milieu ecclésiastique

En 2025, le travail du comité d'experts s'est principalement concentré sur la révision complète des « Directives de la CES et de l'Union des Supérieurs Majeurs religieux de Suisse : Abus sexuels dans le contexte ecclésial » datant de 2019. Cette révision était devenue nécessaire pour répondre aux conclusions de l'étude pilote ainsi qu'aux préoccupations des personnes concernées et pour tenir compte des évolutions actuelles au sein de l'Église et de la société.

Sur le fond, plusieurs innovations majeures ont été intégrées : pour la première fois, l'abus spirituel est abordé comme une forme distincte de violation des limites et est inclus dans la mission de protection de l'Église. Le champ d'application des directives a été considérablement élargi et englobe désormais toutes les personnes actives au sein de l'Église, des employés aux autorités ecclésiastiques en passant par les bénévoles. La participation directe, pour la première fois, de trois organisations de victimes au processus de révision a constitué une étape essentielle pour renforcer la perspective des personnes concernées. SAPEC, IG-MiKU et GAVA ont apporté une contribution déterminante à la refonte des directives en y intégrant leurs expériences et leurs revendications.

Les mesures adoptées en 2023 par la CES, la RKZ et la KOVOS trouvent leur ancrage contraignant dans les directives révisées : l'introduction d'évaluations psychologiques pour les assistantes pastorales et assistants pastoraux, la collaboration systématique avec les services cantonaux d'aide aux victimes ainsi que la professionnalisation du système de signalement et du traitement des cas. En outre, le profil de la commission d'experts doit être affiné et son champ d'action élargi. Le caractère préventif du document a été encore renforcé, les évolutions actuelles de la législation ecclésiastique ont été prises en compte et une révision linguistique approfondie garantit une plus grande précision technique.

Changements au sein du personnel

Au début de l'année, Marco Villa, juge au tribunal pénal cantonal du Tessin, a fait ses adieux et a été chaleureusement remercié pour son engagement de longue date au sein de l'instance spécialisée. Début juin, la CES a nommé deux nouvelles représentantes d'organisations de victimes au sein du comité d'experts : Vreni Peter, présidente de la Communauté d'intérêts pour les victimes d'abus dans le milieu ecclésiastique (IG-MiKU), et la Dr. Myriam Caranzano, co-initiatrice du Gruppo di Ascolto per Vittime di Abusi in Ambiente Religioso (GAVA). L'objectif est d'intégrer encore davantage l'expertise et le point de vue des victimes dans les efforts de prévention de l'Église catholique en Suisse.

Autres activités du comité d'experts

Au cours de l'année sous revue, le comité d'experts s'est réuni à trois reprises en séance ordinaire et a également tenu plusieurs séances extraordinaires en sous-groupes, consacrées spécifiquement à la révision des directives. En outre, une première rencontre a eu lieu avec le groupe de travail national sur les abus, en présence de représentants des présidences de la CES, de la RKZ et de la KOVOS. Cet échange professionnel devrait désormais avoir lieu une fois par an et vise à renforcer la collaboration entre les différents niveaux ecclésiastiques dans la lutte contre les abus sexuels.

À la demande du comité d'experts, le service national « Abus dans le contexte ecclésial » a organisé, le 19 novembre 2025, un colloque consacré au développement des structures ecclésiastiques de signalement et de traitement des cas. Environ 75 spécialistes et responsables de tous les diocèses et de nombreuses Églises cantonales y ont participé. La conférence a été l'occasion d'un échange approfondi sur la professionnalisation de ces domaines centraux. Vous trouverez un aperçu détaillé de la conférence dans le rapport du service [lien / ajouter la page dans le rapport].

